

122 N° 1 Janvier-Mars 2000

La mondialisation: pour une évaluation éthique?

Edouard HERR (s.j.)

p. 51 - 67

<https://www.nrt.be/fr/articles/la-mondialisation-pour-une-evaluation-ethique-475>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2026

La mondialisation: pour une évaluation éthique?¹

Tout le monde parle de nos jours du mouvement de mondialisation et de globalisation qui marque l'économie à l'heure actuelle². Les uns y voient un phénomène des plus périlleux qui constitue une grave menace pour la cohésion et la solidarité dans nos sociétés³, tandis que d'autres perçoivent là une chance à saisir, moyennant adaptation⁴. Intuitivement on saisit de quoi il s'agit. On a peine néanmoins à analyser ce qui est sous-jacent à cette notion nouvelle et dès lors, à en évaluer les conséquences. Il s'agit certes d'abord d'un processus économique, mais dont les implications au plan social et culturel sont de première importance.

I. – Le phénomène de la mondialisation

Le terme nous vient des années 1980. Il a été forgé par les économistes dans leur effort pour rendre compte d'un stade nouveau de l'économie marqué par son internationalisation⁵. Parmi ses caractéristiques, on relève d'abord une intensification et un élargissement du commerce international. Celui-ci croît plus vite que l'économie elle-même. En cinquante ans, le commerce mondial s'est multiplié dix-sept fois tandis que la production mondiale, quatre fois.

Conséquence de ce nouvel état de fait, la référence des principaux acteurs économiques ne se réduit plus à un seul pays, à une

1. Cet article fut remis à la rédaction avant l'ouverture de la Conférence de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Seattle, le 30 novembre 1999.

2. En français ces deux termes sont utilisés comme synonymes. On pourrait dire que la mondialisation suggère davantage la dimension géographique tandis que la globalisation signifie l'intégration d'une pluralité de domaines et d'aspects.

3. H.-P. MARTIN, H. SCHUMANN, *Le piège de la mondialisation*, Solin, Paris, Actes Sud, 1997.

4. H. BOURGUINAT, *L'économie morale*, Paris, Arléa, 1998; D. COHEN, *Richesse du monde, Pauvretés des nations*, Paris, Flammarion, 1997; A. MINC, *La mondialisation heureuse*, Paris, Plon, 1997.

5. F. SACHWALD, *L'Europe et la mondialisation*, Paris, Flammarion, 1997.

seule région, mais se trouve constituée par le monde entier perçu comme un seul et unique système global. Des pays et des continents entiers émergent pour devenir des acteurs dans ce système unique. C'est le cas de l'Asie, mais aussi de l'Amérique latine. Une partie substantielle du commerce international se déroule entre filiales, à l'intérieur de sociétés multinationales. Cette intégration mondiale des marchés de biens et de services s'accroît évidemment par l'implosion de l'empire soviétique et par la réforme de Deng Xiaoping en Chine.

Autre conséquence de cet état de fait: à côté de cette croissance impressionnante du commerce mondial, on assiste surtout à partir de la deuxième moitié des années 1980, — et c'est un deuxième élément à relever — à un essor remarquable de l'investissement direct à l'étranger (IDE). Celui-ci s'élevait à 315 milliards de dollars en 1997, contre 60 milliards en 1980. Il passe par la prise de contrôle d'entreprises à l'étranger. La Belgique constitue ici un exemple éloquent des conséquences du processus qui s'engage alors⁶. Mais l'IDE, c'est aussi la délocalisation d'unités de production à l'étranger ainsi que le transfert de technologies.

Enfin, en troisième lieu, il faut mentionner évidemment le développement explosif des marchés financiers. Les transactions quotidiennes sur le marché des changes sont passées de 200 milliards de dollars en 1986 à plus de 1800 milliards en 1998. Or 90% de ces échanges de monnaies n'ont pratiquement pas de rapport avec le commerce des biens et des services⁷. On assiste ainsi à une mondialisation financière marquée par une forte instabilité, ponctuée de crises impressionnantes, ainsi qu'à l'explosion de produits sophistiqués nouveaux. Dans ce mouvement qui va s'accroissant, un risque de dérapage généralisé n'est toujours pas à exclure,

6. Depuis 1987, année du rachat par Suez de la Société Générale, première société holding belge qui contrôle directement ou indirectement une part substantielle de l'économie belge, jusqu'en 1999, année du rachat de Cockerill-Sambre, premier sidérurgiste belge, de Pétrofina, premier opérateur industriel belge spécialisé dans les carburants, et de Tractebel qui contrôle le secteur énergétique belge, en passant tout au long de ces années par les rachats de la Sabena, de la Banque Bruxelles-Lambert, et, dans le domaine des assurances, de la Royale Belge ainsi que par ceux de tant d'autres, ce sont de fait les fleurons de l'économie belge qui, en une dizaine d'années, sont passés sous contrôle étranger, surtout français.

7. Les gains de cette spéculation sont colossaux. *Le Monde diplomatique* d'octobre 1998 comparait les gains réalisés par 350 agents (*traders*) de la Citibank en un semestre et les profits du groupe Peugeot (PSA) et de ses 140 000 employés durant la même période. En dollars, Citibank a gagné 552 millions, alors que PSA gagnait 330 millions.

dérapiage qui pourrait se produire à partir des États-Unis. Un autre aspect de la mondialisation des marchés financiers réside dans le fait que les fameux fonds de pension deviennent des actionnaires importants et parfois déterminants dans les entreprises du monde entier. Il suffit de se rappeler la bataille de l'été 1999 en France entre la Banque Nationale de Paris (BNP) et la Société Générale (SG).

II. – Les moteurs de la mondialisation

Peut-on identifier les éléments moteurs de cette impressionnante évolution? En premier lieu on doit mentionner une mentalité nouvelle, celle du néo-libéralisme des années 80 qui se traduit par la déréglementation⁸ de la vie économique amorcée par Margaret Thatcher et Ronald Reagan. Il s'agit aussi de la privatisation de pans entiers de la vie économique, de l'abaissement des barrières douanières, de la libéralisation des marchés monétaires et financiers déjà initiée dès 1971 quand Richard Nixon décida de laisser flotter le dollar américain en le déconnectant de l'étalon-or. Autant de dispositions qui entraînaient un retrait structurel des États en tant qu'acteurs économiques.

En second lieu il faut souligner l'extraordinaire montée en puissance des entreprises multinationales. P.-N. Giraud les qualifie d'entreprises «nomades»⁹. En effet, celles-ci sont de moins en moins enracinées dans un pays donné et liées à une nation. Leurs intérêts ne coïncident pas avec ceux des États nationaux. Leur localisation et leur actionnariat¹⁰, leurs matières premières ainsi que leur main-d'œuvre et leurs produits deviennent effectivement globaux. La frénésie des fusions d'entreprises conduit à l'émergence de méga-entités de taille et de capacité mondiales dans beaucoup de domaines et secteurs de la vie économique: sciences de la

8. Déréglementation signifie «libération» par la concurrence des prix et des salaires, mais aussi démantèlement des droits acquis, des statuts privilégiés et des positions protégées. Qu'on se rappelle les conflits avec les syndicats auxquels celle-ci a donné lieu.

9. P.-N. GIRAUD, *L'inégalité du monde*, Paris, Gallimard, 1996, p. 52; J.-L. MUCCHIELLI, *Multinationales et Mondialisation*, Paris, Seuil, 1998; R. REICH, *L'économie mondialisée*, Paris, Dunod, 1993.

10. Il s'agit notamment des fonds de pensions, surtout américains, qui contrôlent près de 8000 milliards de dollars de capitaux, c'est-à-dire le tiers du revenu mondial. À titre de comparaison, les réserves officielles des banques centrales en devises représentent 553 milliards de dollars. Cf. Ph. ENGELHARD, *L'homme mondial*, Paris, Arléa, 1996, p. 74.

vie, banques et assurances, pétrole, industrie automobile, télécommunications, etc.¹¹ Ainsi calcule-t-on que la production réalisée dans le cadre d'une économie mondialisée, laquelle désormais représente 65 % de la production mondiale, a quadruplé durant les dix dernières années. Le chiffre d'affaires des cent premières entreprises, ces nouveaux maîtres du monde comme les appelle le journal *Le Monde*, est de 2 100 milliards de dollars, une fois et demie le PIB de la France.

Il semble bien néanmoins que le moteur essentiel de la mondialisation à laquelle nous assistons présentement consiste dans le progrès technique phénoménal qui a touché tous les domaines de la vie économique au cours des dernières années, particulièrement dans l'informatique, les communications et les transports¹². À vrai dire, ce progrès technique s'avère la condition de possibilité de la mondialisation actuelle, notamment grâce à l'augmentation de la productivité et à la baisse des coûts de production qu'il rend possible. On discute certes entre spécialistes pour savoir ce qui est premier, le progrès technologique comme cause de la mondialisation, ou, au contraire, la mondialisation elle-même qui, par la concurrence des marchés, sollicite le progrès technique en vue d'une plus grande compétitivité¹³. Sans doute y va-t-il d'une causalité réciproque. Le mouvement est circulaire.

III. – Conséquences de la mondialisation

La mondialisation entraîne une concurrence globale accrue. A. Minc a raison quand il dit qu'avec la chute de l'empire soviétique dans les années 1989-1990 on pouvait espérer l'établissement d'un régime général de démocratie, mais qu'en fait c'est le marché qui s'est imposé¹⁴.

11. L'OPA hostile de ATT sur Mediaone en avril 1999 valait 62.5 milliards de dollars. La fusion de MCI Worldcom et de Sprint (télécommunications) portait sur 115 milliards de dollars. Ce «monde en fusion» constitue un paradoxe. D'une part, il institue une concurrence désormais mondiale très forte, mais, de l'autre, de par la concentration qu'il produit, il institue aussi des quasi-mono-poles, comme c'est le cas par exemple avec Microsoft.

12. Qu'il suffise de mentionner ici les mass media, la télécopie, Internet, le téléphone mobile, les satellites de communication. Il y a là un potentiel de changement qui se poursuit à un rythme époustouflant et qui n'est pas sans répercussions politiques de premier plan.

13. P.-N. GIRAUD, *L'inégalité...* (cité *supra*, n. 9), p. 291.

14. A. MINC, *La mondialisation...*, (cité *supra*, n. 4), p. 11.

Relevons d'abord les apports positifs qu'on peut espérer de la mondialisation. En effet, à moins d'une crise financière aux États-Unis ou ailleurs dans le monde, on peut espérer une croissance soutenue. Celle-ci sera sûrement répartie inégalement. Des régions entières comme l'Europe de l'Est et surtout l'Asie et l'Amérique latine pourront en profiter. Disposant d'une main-d'œuvre à la fois bon marché et capable de produire des biens de consommation courants et même sophistiqués, ces régions sont déjà très compétitives sur le marché mondial. Par rapport à ce qu'on appelait le tiers-monde dans les années 1960, il y a là un avantage comparatif qui constitue un atout important de rattrapage, susceptible de tourner à l'avantage de ces régions.

Par ailleurs, les personnes qui, dans le monde entier, seront capables de travailler dans les nouvelles technologies seront assurées de bénéficier de conditions de rémunérations très favorables. On peut encore ajouter à cet état de fait que les consommateurs pourront en général jouir de biens et de services à des prix concurrentiels, ce qui permet à un Paul Krugman, par exemple, de porter sur la mondialisation comme phénomène de spécialisation internationale un jugement globalement positif¹⁵.

Mais, comme nous allons le voir, les conditions de vie des salariés et des acteurs économiques non liés aux nouvelles technologies pourraient s'avérer moins enviables. Sur ce plan, mentionnons quelques risques. Les fonds d'investissement et les fonds de pension exercent une pression indéniable sur la gestion des entreprises. Ceux-là forcent celles-ci à rémunérer ces actionnaires puissants à des taux qui par ailleurs ne peuvent qu'être dommageables pour les travailleurs. On pourrait ainsi facilement se trouver devant le paradoxe suivant: la même personne peut à la fois comme épargnant bénéficier des rentrées du fonds de pension auquel elle cotise et, par ailleurs, en tant que travailleur, risquer d'être mise au chômage sous la pression que ce même fonds de pension exerce sur la gestion de l'entreprise qui l'embauche.

Autre point à relever: les crises financières ont mis en lumière la vulnérabilité des sociétés nationales par rapport aux mouvements financiers internationaux. Au Mexique, par exemple, les gens simples ont souffert ces dernières années de diminutions de leur pouvoir d'achat allant jusqu'à 35 %. Un système international régulé par la seule loi du marché peut être d'une grande brutalité. Ceux qui ne sont pas compétitifs se trouvent largués

15. P.-R. KRUGMAN, *La mondialisation n'est pas coupable*, Paris, La Découverte, 1998.

automatiquement hors du système, qu'il s'agisse d'individus, de pays, ou même de régions entières. Il suffit de penser ici à la situation de l'Afrique¹⁶.

Il faut donc reconnaître que l'accentuation des inégalités économiques et la fragilisation conséquente du lien social constituent un enjeu économique et social fondamental de la mondialisation. Cette inégalité peut se manifester aussi bien par la mise au chômage que par l'abaissement des salaires. La régulation quasi exclusive de l'économie par les lois du marché fait que la mondialisation apparaît inévitablement comme un rapport de forces où les plus performants remportent la mise. Les risques qui s'ensuivent ne sauraient être évités que par la mise en place de mesures correctives.

IV. – L'Europe et l'euro

Illustrons notre propos en prenant en considération la situation de l'Europe. Qu'y constate-t-on? Il y a d'abord la concurrence qui vient des pays à bas salaire, mais à capacité technologique réelle¹⁷. Face à cette concurrence on peut envisager tous les cas de figure possibles. Ils aboutissent le plus souvent soit à la perte de postes de travail, soit à une pression sur les salaires. Encore faut-il remarquer, comme nous l'avons fait, que cette concurrence est pour les pays émergents leur manière d'accéder au développement et qu'en outre l'Europe demeure assez peu «ouverte» vers l'extérieur, celui-ci ne couvrant que 10% du produit intérieur brut européen (PIB). On estime que cette concurrence serait responsable pour environ 10% du chômage en Europe. Probablement cette pression de l'extérieur n'ira-t-elle qu'en augmentant dans les années qui viennent.

Cependant lorsqu'on parle mondialisation, on ne mentionne pas assez que la concurrence que celle-ci entraîne consiste surtout en celle des pays développés entre eux, concurrence sur les prix qui exerce en retour une pression sur les coûts de production et entraîne une toujours plus grande rationalisation de l'outil de production en faisant appel au progrès technologique, d'où résultent

16. La communauté internationale devrait concéder aux pays du continent africain l'extinction de leur dette pourvu, naturellement, que la mesure soit profitable à la population et non pas aux privilégiés. Des initiatives politiques récentes vont dans ce sens.

17. P.-N. GIRAUD, *L'inégalité...* (cité *supra*, n. 9), p. 246 et ss.

soit la baisse des salaires soit le chômage. Certes on peut s'efforcer de sortir de cette situation en créant des postes compétitifs nouveaux. C'est ce que les États-Unis ont réussi à faire en misant massivement sur les nouvelles technologies. Il s'agit sûrement là d'une voie à suivre, mais cela suppose qu'il y ait des travailleurs suffisamment qualifiés pour ces emplois. Même aux États-Unis, nombreux sont ceux qui ont dû accepter des postes à très bas salaire (*working poors*) ou une stagnation de leur pouvoir d'achat (classe moyenne). Se crée ainsi une société duale où les coûts sociaux de l'inégalité sont considérables. La Grande-Bretagne n'est pas loin de se trouver dans un modèle de ce type.

En Europe continentale, on a adopté une politique d'ensemble d'un autre ordre. On a voulu maintenir des salaires minima plus élevés. Cela entraîne un niveau de chômage beaucoup plus élevé qu'aux États-Unis, soit un niveau de l'ordre de 11% contre un niveau de 4% aux États-Unis. Les options sont donc différentes, mais dans les deux cas de figure on constate que l'inégalité augmente.

C'est dans ce contexte qu'on peut naturellement se demander si la constitution de l'Union Européenne et l'institution de l'euro comme monnaie unique vont changer quelque chose à la situation. L'euro est devenu la monnaie unique pour onze des pays de l'Union Européenne depuis le 1^{er} janvier 1999, mais ce n'est qu'en 2002 que les citoyens de l'Union disposeront de billets et de pièces de monnaie en euros. Nous avons déjà eu l'occasion d'esquisser quelques enjeux sous-jacents à l'adoption de l'euro¹⁸. Comment ceux-ci se présentent-ils dans un contexte de mondialisation?

Ici encore nous sommes mis devant un paradoxe. L'euro constitue un rempart face aux turbulences extérieures — c'est ainsi que l'Europe a pu se protéger de la crise financière et économique qui a secoué l'Asie il y a peu — tout en accentuant la concurrence à l'intérieur des frontières de l'Union. On en arrive à la même conclusion: l'euro et son fonctionnement, sans correctif, font courir le même risque qu'une mondialisation laissée à elle-même, en aggravant les inégalités entre acteurs économiques. En effet, dans le meilleur des cas, l'euro va permettre une croissance soutenue et stable, mais précisément en instituant un marché concurrentiel plus grand dans sa propre zone. Le scénario idyllique serait certes qu'ainsi tout le monde s'en sorte mieux, mais est-ce réaliste?

18. É. HERR, S.J., *L'euro et ses implications éthiques*, dans NRT 119 (1997) 193-204.

L'euro constitue une réalisation historique extraordinaire. Il comporte une forte et incontestable symbolique d'appartenance. Il permet en outre de faire l'économie de coûts liés à une diversité de monnaie (coûts de change), favorise la naissance d'entreprises performantes et grâce à la concurrence permettra, on peut l'espérer, une baisse des prix. Mais ici encore la pression sur les coûts et donc sur les salaires risque de pénaliser les moins performants et, partant, de creuser l'inégalité entre les personnes et les régions. À ce premier constat, il faut encore ajouter le fait suivant. Au niveau européen, les moyens budgétaires sont dérisoires. Ceux-ci s'élèvent à moins de 2% du produit intérieur brut, alors que les États-Unis disposent d'un budget fédéral qui équivaut à 20 % de leur PIB. Ils ne permettent donc pas une solidarité entre les États qui forment l'Union. Par ailleurs, les dispositions de l'Union Économique et Monétaire ainsi que le Pacte de stabilité font qu'au niveau national et au niveau de l'Union Européenne, il y a une incertitude quant à la capacité de mener une politique macro-économique favorable à la croissance et à l'emploi.

Dès lors, si dans le contexte nouveau de la mondialisation et de l'euro on veut sauvegarder le modèle de cohésion économique et sociale européen, c'est au niveau des États nationaux qu'il faudra agir. Or ce modèle social européen de marché repose en somme sur trois piliers: l'assurance-chômage d'une part, l'assurance-maladie et ses annexes d'une autre, et enfin les pensions sous le régime de répartition auxquelles s'ajoutent les allocations familiales.

Ces trois piliers subissent directement la pression de la mondialisation, car ils pèsent d'une manière ou d'une autre sur les coûts des entreprises et de l'État. Des bibliothèques entières ont été écrites sur le sujet au cours des dernières années. Il y a certes beaucoup à faire pour rendre ces trois systèmes plus performants, moins sujets aussi aux détournements et aux abus. Mais tout compte fait, à la base de chacun d'entre eux, s'affirme un concept fondamental de solidarité. La question revient ainsi à celle-ci: tout en assurant une meilleure efficacité aux systèmes en place, va-t-on réussir à maintenir une solidarité effective ou plutôt, sous la pression de la concurrence qu'engendre la mondialisation, va-t-on aller vers une cohésion économique et sociale moindre?

Dans ce contexte, le plaidoyer d'A. Minc pour plus d'équité dans ces trois systèmes vaut la peine d'être entendu. Selon lui, les cotisations et prestations de la sécurité sociale devraient être

proportionnelles aux revenus des acteurs économiques¹⁹. Ce serait là une manière concrète de prendre davantage en compte l'exigence de solidarité dans les rapports sociaux. Dans la même foulée, les critères qu'avance J. Rawls dans sa théorie de la justice sont aussi suggestifs²⁰. Dans un système qui respecte les droits humains fondamentaux, celui-ci préconise la procédure qui favorise l'égalité des chances entre tous et l'option économique et sociale la plus favorable aux plus pauvres et aux plus démunis.

V. – Mondialisation de la politique²¹

La régulation d'une économie mondiale par la seule loi du marché aboutit sûrement à des inégalités et à des injustices sociales. L'économie devance la politique responsable comme telle du bien commun, bien commun devenu désormais à dimension mondiale. Pour corriger cela, il faut mettre en place une meilleure surveillance des marchés financiers grâce au Fonds monétaire international (FMI) et à la Banque des règlements internationaux (BRI), en arriver aussi à ce que les spéculateurs paient en cas de crise plutôt que de laisser les seuls contribuables essuyer les plâtres, comme c'est le cas actuellement.

En vue du bien commun global, puisque c'est bien lui qui est désormais en jeu, une taxe du type «Tobin» serait justifiée²². Il s'agirait en somme d'une taxe ciblée sur la spéculation en devises à court terme, domaine où les profits sont considérables. Les revenus de cette taxe iraient en aide à des centaines de millions de pauvres tout en contribuant à la lutte contre les risques de catastrophes écologiques. D'autres propositions sont aussi faites en matière de taxation: imposer l'investissement direct à l'étranger (IDE) et taxer les bénéfices consolidés des grandes entreprises, de telle sorte qu'elles ne puissent faire de la fuite fiscale en déclarant leurs bénéfices dans un pays à fiscalité faible. L'élément décisif dans ce contexte est sûrement la volonté politique et l'ouverture

19. A. MINC, *La mondialisation...* (cité *supra*, n. 4), p. 90.

20. J. RAWLS, *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987.

21. F. VILLEROY DE GALHAU, «La mondialisation, une révolution pour tous», dans Semaines Sociales de France, *Entre mondialisation et nations, quelle Europe?*, Paris, Éd. Bayard, 1997, pp. 13-40.

22. Du nom de celui qui l'a proposée. Il faut cependant avouer qu'elle est très difficile à mettre en pratique d'un point de vue politique. Cf. H.-M. WACHTEL, «Trois taxes globales pour maîtriser la spéculation», dans *Le Monde diplomatique*, oct. 1988, p. 19 et ss.

éthique. Il faudra probablement beaucoup de patience et de ténacité pour que les choses bougent.

VI. – Mondialisation et civilisations

Nous avons jusqu'ici appréhendé le processus de mondialisation principalement sous ses aspects économiques, techniques et sociaux. Mais n'y aurait-il pas danger à en rester à ces seules dimensions?

En effet, la mondialisation comporte aussi des éléments culturels, des attitudes et des mentalités. Comment pourrait-on les qualifier? Marcel Gauchet²³ développe une réflexion pénétrante à ce propos en suggérant que nous risquons de passer d'une économie de marché à une société de marché: l'économique ne domine pas seulement, mais envahit de sa mentalité tout le social. C'est précisément contre ce danger qu'alerte un livre récent de Dominique Méda intitulé *Qu'est-ce que la richesse?*²⁴ Selon elle, en effet, il y a une évaluation de l'authentique richesse humaine à faire, richesse qu'elle désigne par le terme «civilisation»:

Le capitalisme mondialisé n'est pas automatiquement le véhicule de la civilisation. Il faut même ajouter que dans la meilleure hypothèse, il n'épuise en aucune manière les visions politiques, sociales et intellectuelles des sociétés et des individus qui la composent, il ne peut suffire à donner un sens à leur vivre-ensemble²⁵.

Bref, la richesse économique produite doit être d'abord mise en lien avec les coûts sociaux, humains et environnementaux qu'elle entraîne et qui l'accompagnent. Or à ce niveau le bilan est loin d'être uniquement positif. En outre, la vraie richesse comporte une totalité de dimensions qu'on ne peut réduire à la seule sphère économique. On retrouve ici une idée chère à Paul VI et qu'il exprimait dans son encyclique *Populorum progressio* sur le développement lorsqu'il écrivait: «développer tout l'homme et tous les hommes», en alliant intégralité et universalité. Ne faut-il pas ajouter à ce propos que la mentalité permissive et narcissique, profondément individualiste, concomitante du capitalisme mondialisé, met en danger le lien social jusque dans sa composante familiale?

23. M. GAUCHET, *La religion dans la démocratie*, Paris, Gallimard, 1988, p. 85.

24. D. MÉDA, *Qu'est-ce que la richesse?*, Paris, Alto Aubier, 1999.

25. *Ibid.*, p. 319.

L'un des risques lié à la mondialisation consisterait donc à apprécier la valeur d'une civilisation ou d'une culture à l'aune de la performance économique, mesurée elle-même par un seul indicateur assez formel: le produit intérieur brut (PIB). Heureusement, on constate des tentatives, notamment dans le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), pour inclure d'autres indicateurs que le produit intérieur brut dans l'évaluation de la richesse humaine d'un pays, à savoir la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, la répartition des revenus, l'état de la démocratie. La critique de Méda s'adresse donc en premier lieu à l'Occident où s'origine la mondialisation actuelle, en mettant en garde contre le caractère réducteur du capitalisme du point de vue anthropologique.

Mais justement parce qu'il s'agit d'un processus mondial, il faut aussi considérer la rencontre de cette civilisation issue de l'Occident avec les autres cultures. Or la mondialisation constitue l'étape la plus récente de la modernisation occidentale. À son propos, A. Maalouf écrit:

La seule chose qui soit difficilement discutable, c'est le fait lui-même: l'émergence en Occident au cours des derniers siècles d'une civilisation qui allait devenir pour le monde entier la civilisation de référence, tant au plan matériel qu'au plan intellectuel, si bien que toutes les autres ont été marginalisées, réduites à l'état de cultures périphériques, menacées de disparition²⁶.

Phénomène que la mondialisation ne fait qu'accentuer. D'où la question cruciale pour les autres civilisations: comment se moderniser sans perdre son identité? Pour le non-occidental, s'approprier la modernisation implique pour une part l'abandon de sa propre culture. Si on ajoute que cette modernisation fut menée de manière extrêmement brutale — que l'on pense à la colonisation — on saisit d'autant mieux que la rencontre comportait et comporte encore des humiliations profondes. D'où de profondes crises de replis identitaires conduisant inéluctablement à des radicalisations nationalistes et/ou religieuses malheureuses et meurtrières.

C'est de ce point de vue le mérite de B. Barber²⁷ de penser les deux mouvements, mondialisation et réactions identitaires, ensemble et comme pôles caractéristiques de notre époque. Désignant la mondialisation par le mot symbolique et critique «Mc World» et

26. A. MAALOUF, *Les identités meurtrières*, Paris, Grasset, 1998, p. 94.

27. B. BARBER, *Djihad versus McWorld*, Paris, DDB, 1996

le repli particulariste et réactionnaire par celui de «Djihad»²⁸, il rend attentif au fait que chacun des deux mouvements et leur provocation réciproque constituent une réelle menace pour les valeurs démocratiques.

Avec D. Méda nous venons de faire une critique culturelle interne de la mondialisation issue de l'Occident. A. Maalouf et B. Barber nous ont aidés ensuite à analyser l'impact de cette civilisation occidentale mondialisée sur les autres cultures. Il y aurait un troisième pas à faire: percevoir comment l'Occident réagit à l'hostilité des autres cultures. C'est à ce point-là qu'on rencontre la théorie de S. Huntington²⁹. Selon cet auteur, suite à l'implosion du bloc soviétique, ce n'est plus l'opposition entre idéologies, mais bien celle entre les grandes civilisations³⁰ qui sera désormais la source des conflits. Ainsi s'expliquent selon lui les conflits en Yougoslavie où s'affrontent tout à la fois l'Occident chrétien, l'Orthodoxie et l'Islam, aussi bien que ceux entre l'Inde et le Pakistan, pour ne pas citer la guerre du Golfe. L'essentiel de son propos pourrait se résumer succinctement en ceci: «L'Occident contre le reste». Réinterprétée dans notre perspective, la théorie de Huntington peut se comprendre comme la réaction identitaire occidentale face à la réaction identitaire des autres cultures confrontées à la mondialisation. Réaction à la réaction par conséquent, l'Occident se sentant assiégé surtout par l'antagonisme de l'Asie et de l'Islam. N'est-ce pas là une tentation dangereuse?

Face à cette situation, A. Maalouf plaide pour la reconnaissance d'identités complexes, aux multiples appartenances et toujours en mouvement. Il faut donc critiquer selon lui les replis identitaires de tout genre. En réagissant contre tout réflexe identitaire, le même auteur plaide pour une mondialisation qui ne soit pas unilatérale, mais capable d'intégrer les apports valables de toutes les cultures. Tâche immense évidemment, mais qui n'en est pas moins indispensable.

28. Cette désignation est évidemment caricaturale et blessante pour l'Islam. On pourrait aussi en conclure faussement que les religions sont toutes fondamentalistes et intégristes.

29. S.-P. HUNTINGTON, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, New York, Simon & Schuster, 1996.

30. Il s'agit, selon l'auteur, de l'Occident, de la civilisation chinoise, de l'orthodoxie, de l'Islam, de l'hindouisme, de l'Amérique latine et de l'Afrique.

VII. – Vers un discernement chrétien

C'est ici que peut s'introduire une démarche de discernement chrétien par rapport au phénomène de la mondialisation. Un document de la commission Justice et Paix de France est suggestif à ce propos. Dans *Maîtriser la mondialisation*, ses auteurs indiquent deux manières d'envisager l'universalisation d'un point de vue chrétien, soit celle de la tour de Babel, soit celle de la Pentecôte.

À la Pentecôte, les «apôtres devinrent capables de comprendre différentes personnes ne parlant pas la même langue et de se faire comprendre d'elles, d'annoncer ainsi le message de Jésus à tous les peuples si divers soient-ils»³¹. Il y a bien là, dans le contexte de l'époque, une perspective mondialiste, mais qui respecte la diversité. Pas de réduction ni d'uniformisation. Le mondialisme de la Pentecôte ne se limite pas à l'économie, à la puissance et à la richesse; il vise la communication et la compréhension entre les peuples. L'universalisme de la tour de Babel par contre réside dans le fait que tout le monde parle la même langue et s'attelle à une seule et même œuvre: construire une tour dont le sommet pénétre le ciel. Ici l'universalité et l'unité sont réductrices des diversités et visent la puissance. La sanction de cette volonté de puissance est la fragmentation des langues avec l'incommunicabilité qu'elle entraîne et la dispersion qui rompt l'unité.

Avec le double récit de Babel et de la Pentecôte, face à la mondialisation présente, nous disposons de critères pour nous interroger sur la logique qui préside à son processus. De par sa vision théologique et spirituelle, le chrétien n'est pas du tout étranger au processus de mondialisation dont nous sommes témoins de nos jours. La question décisive au cœur de ce processus est celle du type d'universalité qui y est mis en œuvre.

VIII. – L'avenir de la mondialisation

Nous avons surtout présenté le processus actuel de mondialisation dans une perspective génétique et structurelle. La question se pose aussi quant à son avenir. J. Rifkin dans *Le siècle biotech*³²

31. Justice et Paix - France, *Maîtriser la mondialisation*, Paris, Centurion, 1999.

32. J. RIFKIN, *Le siècle biotech, le commerce des gènes dans le meilleur des mondes*, Paris, La Découverte, 1998.

projette un regard très critique sur l'avenir de la mondialisation. Selon lui, la révolution biotechnologique sur laquelle s'ouvre le XXI^e siècle constitue l'aboutissement du capitalisme mondialisé. Ce n'est en effet qu'avec le niveau du progrès technologique actuel, surtout dans le domaine de l'informatique, et qu'avec les moyens financiers des entreprises géantes à l'œuvre dans les sciences de la vie, que la révolution biotechnologique a pu avoir lieu. Cette convergence inédite entre la dynamique économique, la science biologique et l'informatique, articulées à une mentalité très utilitariste, ouvre au sein de la mondialisation une toute nouvelle perspective. Le Vivant devient dans ce contexte le secteur par excellence à exploiter économiquement: les gènes sont l'or vert du siècle des biotechnologies. Les forces économiques et politiques qui contrôlent les ressources génétiques de la planète exerceront à l'avenir un pouvoir démesuré sur l'économie mondiale, tout comme, depuis le début de l'âge industriel, le contrôle des minerais et des combustibles fossiles a conditionné la maîtrise des marchés mondiaux³³.

Désormais les ressources génétiques constituent les vrais gisements de la richesse et du pouvoir. On est en train de breveter la vie, conduisant, dans le rapport mercantile qui s'instaure avec lui, à un total «désenchantement» du monde vivant:

La mondialisation du commerce et des échanges rend possible une nouvelle fécondation de la biosphère terrestre, une seconde Genèse conçue cette fois en laboratoire, une nature bio-industrielle produite artificiellement et destinée à remplacer les mécanismes de l'évolution naturelle. Le secteur des multinationales spécialisées dans les sciences de la vie a d'ores et déjà acquis un contrôle sans précédent sur les ressources biologiques de la planète³⁴.

Il s'agit naturellement de tout l'univers du vivant: plantes, animaux et humains inclus, avec les questions éthiques et politiques inouïes qui s'ensuivent. Rifkin, alarmiste, n'hésite pas à affirmer qu'on s'achemine presque inexorablement vers une civilisation eugénique, une ingénierie de la société humaine par la maîtrise de son génome.

Pour se convaincre qu'il y a plus ici qu'une simple vue de l'esprit, écoutons ce propos faussement naïf du docteur Joshua Lederberg, cité par J. Rifkin:

Si on identifie un individu supérieur — et donc vraisemblablement doté d'un génotype supérieur —, pourquoi ne pas le copier

33. *Ibid.*, p. 63.

34. *Ibid.*, p. 27.

directement plutôt que d'encourir tous les risques de dysfonctionnement que suppose la recombinaison (à savoir la procréation naturelle), y compris le risque de changement de sexe? Réserveons la reproduction sexuelle à des usages expérimentaux: chaque fois qu'on repère un type viable, mieux vaut le reproduire par clonage³⁵.

Le Vivant devient un code à déchiffrer aussi bien qu'un langage manipulable. Conception qui ne reconnaît plus la spécificité d'une espèce, notamment humaine. On ne peut que frémir à la conclusion qu'en tire Fr. Fukuyama:

Nous sommes à la veille de nouvelles découvertes scientifiques qui, par leur essence même, aboliront l'humanité en tant que telle (...). À ce stade, nous aurons définitivement terminé avec l'histoire humaine parce que nous aurons aboli les êtres humains en tant que tels. Alors commencera une nouvelle histoire, au-delà de l'humain³⁶.

Certes la thèse de Rifkin sur la mondialisation biotechnologique est critiquable: il y dégage un profil pur du processus. Cette projection a l'avantage d'en faire ressortir les implications, mais ne tient peut-être pas assez compte des corrections qui vont, on peut l'espérer, se mettre en place. Il faut signaler aussi, et Rifkin le fait, les effets extrêmement prometteurs de cette nouvelle étape. Cela étant dit, il est quand même significatif de constater que la dynamique essentielle à la base de la mondialisation, à savoir le progrès technologique, aboutit à des potentialités aussi bouleversantes. N'est-on pas proche du discernement chrétien à propos de la tour de Babel?

Conclusion

La mondialisation c'est d'abord le système économique qui, au-delà des frontières nationales et régionales, s'organise comme un système unique mondial sous l'impulsion du progrès technologique. Ceci est vrai aussi bien de la consommation que de la production et des finances. Cette dynamique laisse espérer une croissance soutenue et d'autres avantages notoires, mais, régulée principalement par les forces du marché, elle engendre

35. *Ibid.*, p. 288.

36. Fr. Fukuyama est l'auteur du livre fameux: *La fin de l'histoire?* Dix ans après l'avoir écrit, il reconnaît s'être trompé: la fin de l'histoire n'est pas arrivée avec la chute du régime soviétique, précisément à cause des progrès en biotechnologie. Cf. Fr. FUKUYAMA, «La fin de l'histoire dix ans après», dans *Le Monde*, 17 juin 1999, p. 20.

des inégalités fortes, des instabilités dommageables et une privatisation du pouvoir. Il faudrait promouvoir une «mondialisation de la politique» ayant en charge le bien commun, pour maintenir la cohérence des liens sociaux.

La mondialisation, c'est aussi l'universalisation d'une culture, qui comporte des richesses extraordinaires — par exemple les droits de l'homme et une capacité accrue de contacts et de communications — mais qui somme toute est assez unidimensionnelle, centrée autour de la réussite et du bonheur dans la sphère économique. Cette mentalité, qui se répand partout, est perçue comme agressive par les autres cultures et civilisations. De là alors des réactions de replis identitaires, nationalistes et religieux. Le jeu complexe et antagoniste entre cette culture occidentale en voie de mondialisation et les cultures traditionnelles sur la défensive peut être périlleux pour la démocratie en maints endroits.

Souvent on ne perçoit pas assez que la mondialisation n'a pas seulement un aspect matériel — économique et technique — mais qu'elle comporte aussi cet élément mental et culturel que nous venons de mentionner. Comprise ainsi la mondialisation est vraiment globale: elle touche non seulement tous les hommes — universalité — mais aussi tout l'homme — intégralité. Elle englobe toutes les dimensions humaines: technique, économique, sociale, culturelle, politique... et spirituelle. En effet, n'est-on pas devant une étape historique unique de l'humanité: l'expérience concrète d'une certaine unité du genre humain? Sans faire des rapprochements faciles, il y a ici un réel enjeu théologique car l'Évangile proclame lui aussi une unité: la venue du Royaume au sein duquel le Christ sera tout en tous. À partir de cette vision eschatologique, on peut se demander qui la mondialisation inclut et exclut et par quel lien elle unit les humains.

Le fait que les biotechnologies constituent comme un symbole d'avenir de la mondialisation force certes à s'interroger au sujet de l'emprise inouïe sur l'homme que celles-ci mettent en œuvre. Mais par là on est amené aussi à questionner la dynamique et les finalités à la base de la mondialisation elle-même. Allons-nous vers un monde meilleur ou vers le «meilleur des mondes»³⁷?

B-1150 Bruxelles

Rue du Collège Saint-Michel, 60

Édouard HERR, S.J.

Institut d'Études Théologiques

37. Allusion au titre du livre d'A. HUXLEY, *Le meilleur des mondes*, Paris, Plon, 1998. Le livre date de 1932!

Sommaire. — Cet article vise à faire une évaluation éthique de la mondialisation. Dès lors, on commence par décrire ce phénomène. Ensuite, les moteurs de la mondialisation sont présentés. À partir de là, quelques conséquences positives et négatives sont dégagées, notamment dans le cadre européen, pour souligner la nécessité d'une mondialisation de la politique. Un paragraphe spécial souligne la dimension culturelle de la mondialisation. On en esquisse enfin une brève lecture chrétienne. Une perspective d'avenir de la mondialisation dans le champ des biotechnologies termine l'article.

Summary. — An ethical evaluation of globalisation. The A. first describes the phenomenon and then presents its driving force. He draws on a range of positive and negative consequences (especially in the European context) and underlines the need for a globalisation of politics. He stresses the cultural dimension of globalisation and suggests a Christian reading of the process. He ends with a consideration of globalisation in the field of biotechnologies.